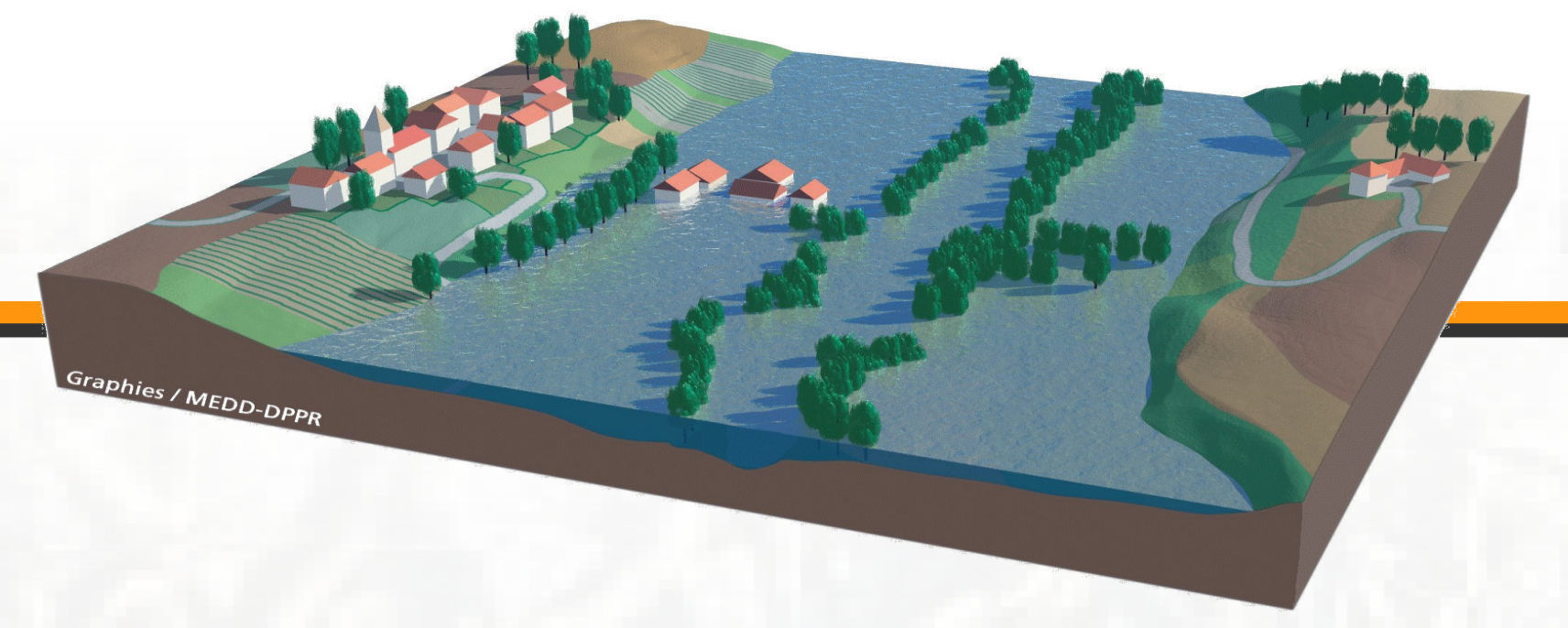


# Plan de Prévention des Risques d'inondation de la Combe de Savoie

## La démarche PPR



### Qu'est-ce qu'un PPR ?

Le Plan de Prévention des Risques d'inondation est un outil de gestion des risques naturels qui cartographie les risques d'inondation et qui réglemente l'urbanisation dans les zones exposées.

Le PPR est élaboré sur décision du Préfet par les services de l'État. Il est établi en étroite concertation avec les collectivités.

### Les principes de la prévention des inondations

- Ne pas créer de nouveaux enjeux.
- Réduire la vulnérabilité.
- Garantir la sécurité des personnes et des biens.
- Préserver les capacités d'écoulement et d'expansion des crues.

### Le cadre réglementaire

La loi du 2 février 1995 a instauré les Plans de Prévention des Risques naturels. Elle prévoit également que tout citoyen a droit à l'information sur les risques auxquels il est soumis.

La procédure des PPR est définie par les articles L.562-1 à L.562-9 du code de l'environnement.

### Quelle est la portée d'un PPR ?

Le PPR approuvé doit être annexé aux documents d'urbanisme (POS/PLU). Il vaut servitude d'utilité publique et s'impose à tous (État, collectivités, particuliers, entreprises, etc...).

Le PPR définit des mesures générales pouvant couvrir tout le territoire (recul par rapport aux cours d'eau, etc..)

Il interdit les constructions nouvelles en zone rouge et les autorise sous certaines conditions en zone bleu.

Le PPR prescrit également, pour le bâti existant, des mesures obligatoires et des recommandations permettant de diminuer la vulnérabilité.

### La procédure PPR



### Les documents

Le document final du PPR est constitué :

- d'un **rapport de présentation** accompagné des cartes des aléas ;
- d'un **zonage** qui délimite les zones réglementées par le PPR ;
- d'un **règlement** qui précise les règles dans chaque zone.

### Comment s'informer ?

[www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr)

[www.prim.net](http://www.prim.net)

[www.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr)

En mairie